



ensemble

Commençons une nouvelle année

RETOUR EN IMAGES



Animations de Noël

LA VIE À CESSON



Réserve des bénévoles

PORTRAIT



Patricia Pappou



Venez rencontrer vos élus sur le marché de Cesson

Tous les 1^{er} samedis du mois de 10h à 12h à partir de février 2023, les élus seront présents sur le marché de Cesson pour dialoguer avec vous. Vous pourrez aborder librement les sujets concernant la commune, sans prise de rendez-vous préalable.

La « permanence des élus » est un moyen de renforcer le lien avec les habitants. Elle sera accompagnée de rencontres dans les quartiers de Cesson tout au long de l'année 2023.

Retrouvez les élus le samedi 4 février de 10h à 12h pour la première permanence !

Nouveaux à Cesson

BOULANGERIE

"LE FOURNIL DE CESSON"

Réidence des Tilleuls
(45 rue Charles Monier)
Ouvverte du mardi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h. Fermée le lundi.

MAGNÉTISEUSE ET ÉNERGICIENNE

Christèle Baudin
Guide médiumnique, accompagnante en développement personnel et spirituel
Contact : 06 51 90 60 85
www.theraneo.com/christele-baudin

Vivre à Grand Paris Sud Donnez votre avis !

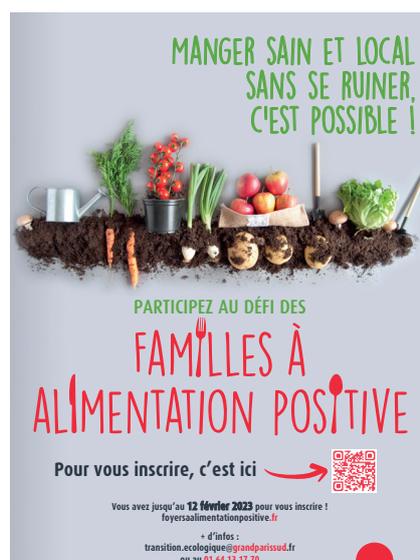
L'agglomération lance du 1^{er} au 20 février un grand questionnaire : les habitants et les usagers du territoire, âgés de 16 ans et plus sont invités à partager leur vision de la ville et du territoire de demain, à travers le questionnaire "Vivre à Grand Paris Sud aujourd'hui et demain".

5 minutes de questions, simples et intuitives, pour contribuer à la définition et l'invention des politiques publiques des 20 prochaines années,

autour des thèmes de la mobilité, de l'environnement, du logement, des loisirs, du sports.... L'objectif : collecter la vision des citoyens, les besoins des habitants, comprendre au plus juste leurs attentes de manière à nourrir les politiques publiques, les projets portés par le bloc communal, les villes et l'agglomération. Ce temps d'écoute et de recueil des avis des citoyens et usagers s'inscrit dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'agglomération.

Le questionnaire sera disponible à partir du 1^{er} février sur le site et les réseaux sociaux de Grand Paris Sud.

Défi des Familles à alimentation positive, 3^e édition !



Vous le savez, faire évoluer les pratiques de nos habitants en matière d'alimentation nous tient à cœur à Grand Paris Sud. Elle s'inscrit dans l'indispensable transition sociale et écologique du territoire que nous travaillons tous à mettre en œuvre.

Pour la troisième année, l'Agglo propose un outil qui a fait ses preuves : un défi à relever en famille ou entre amis, voisins, collègues... de Grand Paris Sud. Le Groupement des Agriculteurs Bio d'Île-de-France accompagne la démarche par ses conseils et l'organisation d'animations

régulières - jeux, ateliers cuisine et nutrition, visites de fermes du territoire...

Les inscriptions sont ouvertes !
Date butoir : le 12 février 2023
www.foyersalimentationpositive.fr

Renseignements : 01 64 13 17 70
transition.ecologique@grandparissud.fr

Participer à la concertation préalable à l'élaboration du SDRIF-E



La Région a lancé une concertation préalable à l'élaboration de son schéma directeur (SDRIF-E) à l'horizon 2040, en application du code de l'urbanisme. Collectivités, partenaires et Franciliens sont invités à contribuer jusqu'à fin mars 2023.

La Région Île-de-France a engagé la révision de son schéma directeur (SDRIF) en novembre 2021. Ce document stratégique proposera un cadre de développement pour le territoire à l'horizon 2040.

La plateforme de concertation en ligne du SDRIF-E est ouverte à tous et vous permet de :

- Répondre au questionnaire « Ma vie en 2040 » pour découvrir toutes les dimensions de la vie en Île-de-France qui peuvent changer à l'avenir,
- Proposer des actions concrètes pour relever les défis de la région et de vos territoires et discuter avec d'autres Franciliens,
- Identifier des défis et des leviers d'actions prioritaires pour l'avenir de la région.

<https://jeparticipe.smartidf.services/themes/ile-de-france-objectif-2040>



Olivier CHAPLET

Maire de Cesson
Vice-président en charge des
mobilités de Grand Paris Sud

Chers Cessonnaises, chers Cessonnais,

Les fêtes de fin d'année sont toujours l'occasion de retrouvailles en famille et entre amis. Ces moments sont précieux et j'espère que toutes et tous vous avez pu en profiter au mieux. Les différentes crises qui touchent notre monde pourraient nous pousser au pessimisme. En effet, la crise sanitaire nous a contraint à vivre confinés, la crise climatique nous impose ses sécheresses et autres dérèglements climatiques et nous oblige à revoir nos façons de vivre et de consommer. Même si la guerre en Ukraine a engendré une crise économique qui a des conséquences certaines sur nos vies quotidiennes, nous ne saurions les comparer à ce que subit le peuple ukrainien.

A Cesson, nous avons toujours su faire preuve d'intelligence collective et je ne doute pas qu'en 2023, nous saurons, ensemble, relever les défis qui nous attendent. Vous avez répondu présent l'an passé pour l'élaboration de notre Plan Local de Développement Durable ainsi que notre Projet Educatif de Territoire. Je suis certain que vous répondrez en nombre à la constitution de notre réserve de bénévoles, réserve qui saura contribuer au vivre ensemble si précieux à la vie de notre commune.

Je vous souhaite une excellente année 2023.

SOMMAIRE

INFOS PRATIQUES	2
EDITO	3
EN IMAGES	4 - 5
VIE À CESSON	6 - 15
■ 2023 Ensemble.	6-7
■ Réserve des bénévoles	8
■ Actions de recyclage	9
■ Urbanisme	10
■ Calendrier collecte des déchets	11
■ Travaux	12
■ Nouveau visage aux espaces verts.	12
■ Recensement 2023	13
■ Les titres d'identités en chiffres	13
JEUNESSE / VIE SCOLAIRE	14
PORTRAIT	15
INTERCOMMUNALITÉ	16-17
TRIBUNE	18
ÉTAT-CIVIL / BRÈVES	19

DIRECTEUR DE PUBLICATION Olivier Chaplet
COMITÉ DE RÉDACTION J-L Duval, C. Péculier, F. Réalini, I. Prévot, J. Heestermans, M-A Fayat, J-M Belhomme, A. Bossaert
RÉDACTION Mairie de Cesson
PHOTOS / ILLUSTRATIONS Mairie de Cesson, A. Micol, D. Tonon
CONCEPTION / RÉALISATION Mairie de Cesson
DISTRIBUTION Mairie de Cesson
IMPRESSION Desbouis Gresil Imprimeur, 91230 Montgeron, 01 69 83 44 66
Imprimé à 4 700 exemplaires
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2023



RETOUR EN IMAGES



du 15 au 22 octobre

Des enfants des écoles de Cesson sont venus admirer les œuvres de nos artistes locaux : sculpture, peinture, tissage, broderie...

Le **Salon des Figures Locales** est un grand moment de partage entre nos artistes et le public.

Nicole Boulch a reçu le prix du public pour sa sculpture "Yeux d'Elsa".



15 octobre



11 novembre

Devoir de mémoire lors de la **cérémonie commémorative** de l'Armistice du 11 novembre 1918.



13 novembre



8 décembre

Près de 290 personnes se sont rendues au traditionnel **goûter des Seniors** au gymnase de Cesson-la-Forêt ; l'occasion de partager un moment festif avec M. le Maire.



11 décembre



Inauguration de la piste cyclable entre Saint-Leu et Seine-Port. Un projet attendu depuis de nombreuses années par les communes et qui se concrétise enfin.



Atelier de co-réparation de vélo organisé par Grand Paris Sud en partenariat avec l'association Pro Vélo. Victime de son succès, un second atelier s'est tenu la semaine suivante.

Vide ta chambre organisé par Cesson Animation, c'est le rendez-vous incontournable pour trouver un jouet de seconde main.



Traditionnelle cérémonie d'**accueil des nouveaux habitants** où Olivier Chaplet, maire de Cesson, prend plaisir à présenter la ville et ses services.



Le Conseil Communal Jeunes a lancé sa 2^{ème} édition de **colis solidaire** destinée aux enfants de 3 à 8 ans. Les cessonnais ont fait preuve de grand cœur, 70 colis ont ainsi été remis au Rocheton.



Un grand soleil a accompagné nos **Animations de Noël**. Vous avez été nombreux à venir déambuler entre les exposants et à profiter des spectacles qui vous étaient proposés.



À l'aube de cette nouvelle année 2023, le Maire de Cesson, Olivier Chaplet, répond à nos questions.



❖ **Monsieur le Maire, quel message souhaitez-vous faire passer à vos administrés en ce début d'année 2023 ?**

Je souhaite tout d'abord adresser aux cessonnaises et cessonnais mes meilleurs vœux : que 2023 vous préserve en bonne santé, que la joie et l'optimisme vous accompagnent au quotidien.

D'ailleurs, vous me connaissez, j'ai fait mienne cette phrase de Winston Churchill : « *Un pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité,*

un optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. » Cependant, on peut être optimiste ET réaliste, et il faut le dire : la situation financière des communes est extrêmement compliquée et Cesson n'est pas épargnée. Ma fonction de maire m'oblige à la transparence mais aussi à tenir le cap pour respecter nos engagements.

❖ **Pouvez-vous nous en dire plus sur les difficultés financières auxquelles sont confrontées les communes ?**

Comme chacun d'entre nous, les villes souffrent de l'inflation du coût des matières premières qui impacte nos achats de toute sorte, du prix de l'énergie qui quadruple notre facture énergétique.

À cela s'ajoutent les décisions des gouvernements successifs qui ont profondément impacté le budget des communes : baisses de dotation, obligations réglementaires

nouvelles, suppression de la taxe d'habitation, hausse de la rémunération d'une catégorie du personnel... La presque totalité des communes se trouvent aujourd'hui devant un double enjeu qui consiste à réaliser ces économies en maintenant un service à la population qui ne soit pas dégradé.

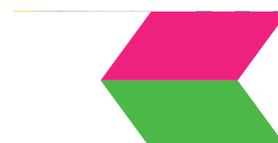
❖ **Et quelle est, plus particulièrement, la situation de Cesson ?**

En dix ans, nous avons perdu près d'1 million d'euros de dotation annuelle malgré l'augmentation de la population.

Et rappelez-vous, en 2010, nous héritions d'une situation financière très dégradée, avec le doublement de la dette, la disparition d'1 million d'euros de réserves, ce qui avait amené à une hausse des impôts de 10 %, votée par l'équipe qui nous avait précédée. Nous avons depuis travaillé à assainir les comptes. Nos choix budgétaires ont toujours permis de trouver un équilibre et d'atteindre les objectifs de baisse de l'endettement de la ville tout en maintenant les services à la population et un niveau d'investissement conséquent. Nous avons su investir 6 598 000 € depuis 2018 pour 1 600 000 € empruntés. En 2022, la dette s'élève à 7 millions d'euros, soit une baisse d'environ 20 % depuis 2011.

❖ **Comment faites-vous face à la crise financière actuelle ?**

Force a été de constater que pour maintenir les services existants à leur niveau actuel, il était nécessaire en 2022, de recourir à une augmentation des impôts fonciers de 3 %. Première augmentation depuis plus de 10 ans qui a permis d'équilibrer, de justesse, le budget de l'année écoulée.



Le Conseil municipal,
les Conseils communaux enfants et jeunes
et
les services municipaux

**vous souhaitent une
*belle année***

« Notre taux d'imposition reste tout à fait honorable en comparaison des communes voisines. »
Olivier Chaplet, maire de Cesson

Cependant, notre taux d'imposition reste tout à fait honorable en comparaison des communes voisines. En effet, le taux d'imposition sur le foncier bâti à Cesson est passé de 48,20 % en 2021 à 49,65% en 2022, quand le taux d'imposition sur le foncier bâti était, en 2021, à Savigny-le-Temple de 65,10% et à Vert-Saint-Denis de 49,17%.*

Nous avons également dû voter, en fin d'année 2022, une augmentation des tarifs des services communaux de 8% : halte-garderie, crèche, services extra et périscolaires, location de salle... Cette hausse était essentielle pour la maîtrise de nos finances.

❖ Et pour 2023 ?

La situation nous appelle à redoubler d'efforts pour maîtriser les dépenses augmentées du fait de l'inflation.

Notre boussole est de préserver les services aux habitants, le cadre de vie et de conserver au maximum les événements de convivialité.

Il n'y a pas de petites économies, tous les services et les élus sont mobilisés pour réaliser des efforts budgétaires, aller chercher des subventions et redoubler d'inventivité pour passer ce nouveau cap.

❖ Et que comptez-vous faire pour palier à la hausse du prix de l'énergie ?

Fort heureusement nous n'avons pas attendu la crise pour travailler sur les sujets énergétiques et financiers.

C'est dans cette optique que nous allons poursuivre

nos travaux d'amélioration thermique de nos bâtiments, (changement des chaudières, des huisseries, changement des éclairages par du leds dans l'ensemble de nos bâtiments), étude de chauffage géothermique avec l'agglomération Grand Paris Sud, mutualisation de certains services, de marchés communs, création d'une recyclerie pour les groupes scolaires.

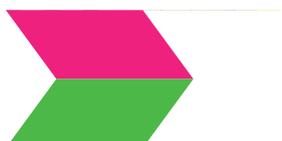
Expérimenter de nouvelles pratiques favorables à notre qualité de vie, contrôler et réguler nos consommations, sont des axes sur lesquels nous agissons au quotidien.

❖ Un dernier mot pour les cessonais ?

Malgré la crise financière que nous traversons, vous pouvez compter sur moi et sur l'ensemble de l'équipe municipale pour continuer d'agir concrètement et utilement pour votre ville, votre qualité de vie, votre quotidien. Ensemble sera le mot d'ordre de cette année 2023 car c'est ensemble, en conjuguant nos efforts, que nous pourrons continuer d'avancer.

*source : <https://www.impots.gouv.fr>

**Retrouvez les vœux 2023
en ligne sur notre site internet**



Lancement de la réserve des bénévoles

Depuis la crise sanitaire, les associations cessonaises connaissent des difficultés pour recruter de nouveaux bénévoles. Les habitants, eux, sont volontaires pour aider ponctuellement lorsqu'ils sont disponibles. Pour connecter les besoins et envies de chacun, la ville de Cesson lance la réserve des bénévoles.

La réserve des bénévoles de Cesson est une communauté d'habitants engagés qui participent à la vie associative et municipale sur des missions courtes et variées. Vous pouvez ainsi jouer un rôle important dans la vie cessonaise tout en restant libre, selon vos propres contraintes, de répondre aux annonces qui vous sont envoyées.

COMMENT REJOINDRE ET PARTICIPER À LA RÉSERVE DES BÉNÉVOLES ?

1. Vous renseignez les informations demandées dans le formulaire de pré-inscription disponible sur le site internet www.ville-cesson.fr ou en scannant le QR code.
2. Vous serez contacté(e) par téléphone par la mairie de Cesson pour signer la charte d'engagement.
3. Vous recevrez directement par email les propositions de missions lorsqu'un besoin correspondra à vos compétences et/ou vos souhaits.
4. Si une annonce vous intéresse, vous pouvez contacter directement le responsable de l'initiative, lui indiquer vos disponibilités et les missions que vous souhaitez assurer.

QUI PEUT DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Tous les habitants de Cesson âgés d'au minimum 16 ans peuvent devenir bénévoles.

QUELLES MISSIONS SERONT PROPOSÉES ?

Trois catégories de missions peuvent vous être proposées dans le cadre de la réserve des bénévoles : solidarité, transition écologique et événementiel.

Par exemple, la mairie ou les associations peuvent lancer des appels à bénévoles pour :

- Organiser et participer à une collecte solidaire
- Aller à la rencontre et aider les personnes âgées isolées
- Faire un chantier participatif
- Participer à un événement municipal ou associatif
- Planter des arbres et contribuer à la végétalisation
- Sensibiliser les habitants au développement durable
- Etc.



Lutte contre les dépôts sauvages et actions de recyclage : tous mobilisés !

LE SUCCÈS DE LA RESSOURCERIE ENDANA

L'association Endana a ouvert une ressourcerie éphémère à Woodshop entre septembre et décembre 2022. Cette action a suscité l'intérêt des habitants de Cesson et des villes voisines, qui sont venus nombreux chaque mercredi et samedi d'ouverture pour donner des objets et acheter de la seconde main de qualité à bas prix. Près de 2 000 passages ont été recensés depuis le début de l'opération. L'association a récolté 7 000 € et 8 tonnes d'apports volontaires, chiffres exceptionnels pour une ressourcerie.

Si la ressourcerie est fermée pour quelques semaines, elle devrait pouvoir rouvrir lorsque la météo s'adoucit. En revanche, le local prêté à titre gracieux par Woodshop a vocation à être détruit dans les mois à venir. La ville de Cesson, qui soutient activement l'association, est en recherche de solutions pour pérenniser l'activité. L'objectif est de trouver un nouveau lieu pour la fin de l'année 2023.

Nous adressons de chaleureux remerciements aux bénévoles qui ont bravé les difficultés, et plus récemment le froid, pour faire de ce projet une véritable réussite.



ACTION CITOYENNE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Chaque année, le Conseil Communal Enfants et le Conseil Communal Jeunes organisent le "Clean Up Day" à Cesson, qui consiste en un ramassage des déchets partout dans la ville pour la rendre plus propre. Malgré cette action et la mobilisation quotidienne des services techniques, nos trottoirs et espaces verts continuent d'être salis.

Afin de participer collectivement à la propreté de notre ville, nous vous proposons d'organiser votre propre action de ramassage en nous contactant à l'adresse email developpementdurable@ville-cesson.fr. Nous pouvons notamment vous prêter des pinces et se coordonner avec les services techniques pour le ramassage des déchets.



RÉUTILISATION DU MATÉRIEL DANS LES ÉCOLES

Depuis la rentrée 2022, les services de la ville effectuent un inventaire du matériel disponible dans les écoles. Cette action part du constat que certaines écoles disposent de mobilier et de fournitures supplémentaires qui peuvent servir à d'autres établissements. Ainsi, cela permet de rentrer dans un cercle vertueux en évitant d'acheter du matériel neuf.

PROJET EN ÉTUDE CRÉATION D'UN RÉSEAU DE CHALEUR

Le quartier Cesson-La-Forêt dispose de nombreux équipements de la ville (crèche familiale, Antenne Jeunes, écoles), de l'agglomération (piscine...) et du syndicat intercommunal (gymnase, etc). Cette concentration de structures énergivores a amené la mairie à réfléchir à des solutions de baisse de consommation énergétique.

Pour répondre à ce besoin, une étude est lancée par Grand Paris Sud pour mettre en place un réseau de chaleur. Il permet de lutter contre le réchauffement climatique et de réduire sensiblement la facture d'énergie grâce à une production et une distribution de chaleur renouvelable.



Le CTM s'agrandit

Situés dans le quartier de Saint-Leu, le Centre Technique Municipal (CTM) va pouvoir bénéficier d'un espace supplémentaire. En effet, la procédure d'intégration de la parcelle B71 dans le domaine communal vient d'aboutir.

La parcelle B71 correspond au terrain jouxtant les ateliers des Services Techniques. Vacante depuis plusieurs années, la ville a lancé une procédure d'intégration au domaine communal afin de pouvoir agrandir l'espace de travail des agents. C'est désormais officiel, la ville est propriétaire de ce terrain et étudie les possibilités qui s'offrent à elle. Affaire à suivre !



ZAC Centre-Ville, où en sommes-nous ?

La phase administrative débutée en 2013 est à présent terminée. L'EPA de Sénart, aménageur de la ZAC, est en cours d'acquisition du foncier nord de la zone et s'apprête à réaliser les travaux d'aménagement de la partie sud. Dans cette perspective, l'EPA et le groupe 3F (bénéficiaire d'un permis de construire de 96 logements dont 37 sociaux) ont initié des référés préventifs.

QU'EST-CE QUE LE RÉFÉRÉ PRÉVENTIF ?

Le référé préventif a pour objectif de faire désigner un expert judiciaire avant le commencement de travaux de construction dont la mission se poursuivra soit jusqu'à l'achèvement du gros œuvre soit jusqu'à l'achèvement des travaux.

Cette procédure est fondée sur l'article 145 du Code de Procédure Civile qui « permet d'établir avant tout procès la preuve de faits dont pourrait dépendre la solution d'un litige ».

Cette expertise a plusieurs objectifs :

- dresser le un état des lieux, sous la forme d'un constat, des constructions voisines du chantier avant le commencement des travaux ;
- obtenir un rapport d'un tiers indépendant favorisant le règlement amiable des litiges ;
- recueillir les observations techniques de l'expert relatives à la spécificité de l'environnement du chantier afin de réduire les nuisances, s'il y a lieu ;
- entamer un dialogue entre les intervenants au chantier, les voisins, et les acteurs publics.

LES OBJECTIFS DE L'EPA

Démarrer les travaux d'aménagement en avril 2023 et débiter les travaux de construction des 96 logements par le groupe 3F en juin/juillet 2023. **En amont, la ville a exigé l'organisation d'une réunion publique de présentation aux habitants avant le commencement des travaux.** A ce jour, celle-ci aurait lieu fin mars 2023. La date vous sera communiquée dans le Rendez-vous à Cesson de mars et sur notre site internet www.ville-cesson.fr.

CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2023 **CESSON**

Une question ?
services.urbains@grandparissud.fr

0 800 97 91 91 Service & appel gratuits

Un doute sur les consignes de tri ?
dechets.grandparissud.fr

SECTEUR 1

Écoles, administrations, commerces
+ avenue Charles Monier du n°47/46
au n°01/02, place Verneau, rue du Grenadier,
rue du Cognassier, rue de la Gare,
rue Denis Papin, rue de la Roselière,
rue du Clos Montbréau

SECTEUR 2

Toutes habitations en dehors
du secteur 1



Ordures ménagères

NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE

Lundi & Jeudi

Décalage de la collecte du lundi 1^{er} mai au mardi 2 Mai
Décalage de la collecte du lundi 25 décembre au mardi 26 décembre

NOUVEAU JOUR DE COLLECTE
ET UN RAMASSAGE PAR SEMAINE

Lundi



Encombrants

Interdits : gravats, équipements
électriques, vitrerie, miroir,
pots de peinture, huile de moteur...

NOUVEAU : UN PASSAGE PAR MOIS

**4^{ème} jeudi
de chaque mois**

Collecte réservée aux habitations
du secteur 1

NOUVEAU : COLLECTE SUR RDV

**Sur RDV
au numéro vert**

0 800 800 408 Service & appel gratuits



Déchets verts

1 poubelle
+ 5 fagots ficelés < 1,20 m

NOUVEAU JOUR DE COLLECTE

Mercredi

du 15 mars au 13 décembre

🌲 Sapin de Noël sans sac et non floqué
11 et 25 janvier

La collecte déchets verts est réservée à l'habitat pavillonnaire



Emballages & papiers

Déposer vos emballages vides
EN VRAC sans les mettre
à l'intérieur d'un sac

NOUVEAU JOUR DE COLLECTE

Vendredi

NOUVEAU



Verre

Uniquement les pots,
bocaux et bouteilles en verre

Bornes d'apport volontaire

Travaux



1



2



3



4



5

- 1 Reprise du rond-point du chemin de la Messe.
- 2 Reprise du trottoir impasse de Paris et rue de Paris.
- 3 Réparation du trottoir rue Charles Monier suite a un incendie.
- 4 et 5 Avancement des travaux du poste de Police Municipale.

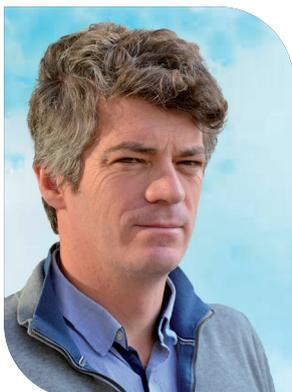
Les services techniques mettent tout en oeuvre pour rendre notre commune plus accessible pour les véhicules motorisés mais aussi pour les piétons. Des travaux sont réalisés régulièrement, enrobé, marquage au sol, accessibilité...

Voici un aperçu des derniers travaux entrepris par la commune.

C'est imminent ! L'installation de la Police Municipale dans ses nouveaux locaux approche à grand pas.

Le chantier a pris un peu de retard mais, comme vous pouvez le voir en images, tout est quasiment fin prêt pour que nos policiers évoluent enfin dans de bonnes conditions, puissent accueillir du public et garantir au mieux la sécurité des cessonnois.

Un nouveau visage pour nos espaces verts



Il y a une douzaine d'années, la commune repensait la gestion de ses espaces verts. Fleurissement durable et gestion différenciée des surfaces enherbées, devenaient une priorité. La tenue du patrimoine arboré était aussi au cœur de nos préoccupations. Après cette décennie, il nous semble nécessaire de réaliser un bilan de nos actions en termes de paysagement. Aussi, dans un contexte budgétaire difficile, une réflexion doit être menée pour repenser et optimiser au mieux ces aménagements et leur entretien. Pour parvenir à ces nouveaux objectifs, une nouvelle délégation au sein de nos élus est installée sous la conduite de M. François Piollet, paysagiste à Cesson. Il aura pour mission d'accompagner les services, d'analyser, conseiller et fixer des orientations. De plus, pour rester cohérent dans notre démarche économique, la convention annuelle de conseils qui nous liait avec Seine-et-Marne Environnement, entité du Département, a été abrogée, soit une non-dépense de 5 500€. Nous souhaitons à François pleine réussite pour cette mission.

Recensement 2023

Le recensement de la population a lieu du 19 janvier au 25 février 2023. Comme pour toutes les communes de plus de 10 000 habitants, l'enquête de recensement est désormais annuelle et porte que sur un échantillon de logements défini chaque année par l'INSEE.

Si vous habitez en pavillon et que votre adresse est concernée en 2023, vous recevrez dans votre boîte aux lettres à compter du 19 janvier 2023 une lettre explicative et une notice vous indiquant comment répondre par internet.

Les deux agents recenseurs employés par la mairie et munis d'une carte officielle pourront vous aider dans cette démarche et vous fournir, si vous le souhaitez, des formulaires papier. Il s'agira de Mme Esin BENONY et de M. Benoît MORENTIN.

Si vous habitez en appartement, un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous remettre les formulaires.

Le recensement est très important pour la commune puisqu'il permet de définir la population légale et de connaître les caractéristiques des habitants et des logements. Ainsi, il permet de définir la dotation de l'Etat au budget de la commune, et d'ajuster l'action publique aux besoins des populations (équipements collectifs, écoles, maisons de retraite, etc.).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01 64 10 51 18 ou 01 64 10 51 20.



Les titres d'identité en chiffres

Depuis février 2020, la mairie reçoit sur rendez-vous toute personne, quelle que soit sa commune de domicile, souhaitant déposer une demande de carte nationale d'identité et/ou de passeport.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire pour la commune. La municipalité a fait le choix de conserver ce service de proximité concernant la carte d'identité, en proposant en plus la délivrance des passeports afin de faciliter les démarches des cessonnois. Un vrai plus pour les habitants, qui engendre néanmoins des coûts de fonctionnement importants pour une ville comme la nôtre. Pour information, l'Etat contribue à hauteur de 14 800 € pour ce service, alors qu'il revient à plus de 100 000 € pour la ville.

Mais les chiffres sont là... preuve que ce service est utile à tous ! En 2022, 2 864 rendez-vous ont été pris, 2023 CNI et 4 887 passeports ont été délivrés.

Veillez à anticiper votre rendez-vous en mairie si vous avez un projet de voyage ou d'examen. Nous vous rappelons que les rendez-vous peuvent être pris en ligne sur le site de la mairie www.ville-cesson.fr

Contact : Direction des Services à la population

☎ 01 64 10 51 18 ou 01 64 10 51 08



Nouveaux goûters plus équilibrés pour nos petits écoliers !

Depuis la rentrée 2023, les petits cessonais fréquentant les accueils du soir et les études ont vu leur goûter changer.

En effet, jusqu'alors, les équipes d'animation étaient chargées de l'achat et de la gestion des goûters. Ce système posait un certain nombre de difficultés, notamment concernant le stockage des aliments, la disponibilité en quantités suffisantes dans les magasins, la répétitivité des menus et l'équilibre alimentaire.

Afin de pallier à ces difficultés et d'offrir un service de meilleure qualité, la ville a décidé de s'associer au marché pluri-communal de Grand Paris Sud avec la société Elior.

Ainsi, Elior fournit désormais à nos petits bambins des goûters tenant compte de l'équilibre alimentaire de la journée, notamment en fonction des repas du midi, mais aussi de la veille et du lendemain.

Les goûters proposent au choix deux des composants suivant :

- Un fruit : frais ou secs (pruneaux, raisins secs, abricots, ...) ou cuits (en portion individuelle)
- Un produit laitier : laitage ou fromage, les bleus sont exclus en portion individuelle, jus de fruit ou laitage en portion individuelle
- Un produit céréalier : pain (baguette, pain de 400gr, viennois) accompagné de chocolat noir ou au lait, d'un berlingot de lait concentré, de miel, de confiture, etc. ou céréales ou biscuits de 30gr minimum et peu gras (<15% de lipides) ou viennoiserie.

Ils peuvent éventuellement être complétés par des fruits et laitages non-consommés le midi.

Vous pouvez retrouver le goûter servi à votre enfant sur l'application « App'Table ».



Téléthon

Lors des animations de Noël, plus de 800 euros ont été collectés par la ville au profit du Téléthon.

Cette somme provient de la vente de gâteaux par les Conseils Communaux des Enfants et des Jeunes, des ateliers créatifs du Centre de Loisirs, des photos avec le Père Noël et du club de l'amitié.

Merci à tous pour votre participation et votre générosité !

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Les rêves en poème

Qui ne fait jamais de rêves ? Patricia Pappou, en fait plein, depuis toute petite. Ces rêves, elle les ressent, à travers des émotions fortes qu'elle transforme, avec beaucoup de talent, en poème. Petite elle espérait pouvoir, un jour peut-être, éditer un recueil de tous ses poèmes. Ce jour est arrivé en juillet 2022 en Inde avec la sortie de son livre "La poésie me domine".



Voici le parcours d'une dame au grand cœur qui, au travers de ses activités bénévoles, a reçu de nombreuses récompenses afin d'honorer son engagement.

Patricia Pappou quitte Pondichéry et arrive en France à l'âge de 18 ans. Voilà 31 ans qu'elle habite à Cesson avec son mari et ses deux grands enfants. Sa carrière professionnelle, elle la fera principalement auprès des enfants comme ATSEM puis comme assistante maternelle à la crèche familiale. Son souhait est de transmettre dès le plus jeune âge les notions de grandes valeurs : la famille, le partage, le bonheur.

Les enfants lui apportent beaucoup et font naître en elle de nombreuses émotions qu'elle laissera pour un temps dans un carnet.

Le moment de la retraite arrive et Patricia décide de se lancer dans des études de littératures Tamoules. À force de travail, elle obtient le titre de poétesse. Pendant ses études, dirigée par le professeur Bharathy Dasan, elle écrit pas moins de 1 000 poèmes. Elle en sélectionne 400 et édite un ouvrage. Une vingtaine de thèmes sont abordés dont la nature, la communauté, la langue, l'humanité, le travail, l'art, le courage, la famille, la politique, les études... Elle est alors contactée par le gouvernement indien, par des associations de la communauté Tamoul et reçoit un très grand nombre de distinctions.

Parallèlement, Patricia s'engage dans le monde associatif international en participant à des visio-conférences avec Tamil America TV. À une échelle plus locale, elle est secrétaire de l'association "Tamizh culturel" de Melun. Elle donne également de son temps à l'Église. Elle nous explique "J'aime le partage, l'humanité. J'aime le contact, j'ai besoin d'être sur le terrain et apporter mon aide aux personnes autour de moi. Cela fait naître en moi des émotions qu'on retrouve dans mes poèmes."

Quand on la questionne sur ces projets futurs, Patricia nous confie : "Mon rêve serait de publier mon livre en français, en allemand et en anglais. Je sais que cela est réalisable car je l'ai rêvé et depuis toujours je vis mon rêve de petite fille".

Photo : Patricia Pappou avec son livre et quelques récompenses reçues pour son ouvrage

"Beauté", par Patricia Pappou
 Ce que l'œil voit est beauté.
 Les soucis ne peuvent que s'éloigner.
 Admirez l'arc-en-ciel qui est de toute beauté.
 Vois-y une conception simple de la vie.
 L'ensemble des gens de la Terre est beauté.
 Prends-en conscience et comprends-le.
 L'intérieur de ton cœur n'est que beauté.
 Le sachant, tu ne peux que briller.
 Chaque lever du soleil n'est que beauté.
 Admire-le autant que tu peux de tes yeux.
 Dans la nuit, la lune est de toute beauté.
 Sois heureux et contemple.
 Les fleurs du jardin sont d'une particulière beauté.
 Tu ne peux que leur sourire en retour.
 L'agilité au travail est gage de réussite.
 Concentre-toi, tu ne pourras que réussir.
 L'amour véritable d'une mère est beauté.
 Cela doit te rendre heureux intérieurement.
 La souffrance endurée pendant la maternité est beauté.
 Chérie celle qui porte l'enfant, comme de l'or.
 Celui qui montre de l'affection est beauté.
 Voir cela ne peut que te rendre heureux.
 Celui qui parle de bonnes paroles est beauté.
 Entendre cela fera disparaître tes soucis.
 La pureté d'un nourrisson n'est que beauté.
 Retrouve cette clarté dans l'innocence de tes actes.
 La vérité d'un cœur pur n'est que beauté.
 Prends-en conscience et vis-le.
 Le travail accompli avec enthousiasme est beauté.
 Cela ne peut que révéler une réalisation unique.
 L'amour véritable sera toujours d'une parfaite beauté.
 Vis une vie heureuse dans ce plus pur amour.
 La beauté d'une vie heureuse est dans le plus pur amour.
 (poème n°102 extrait du livre "La poésie me domine"
 traduit du tamoul par Patricia Pappou)

Les rendez-vous culturels 2023

Le Syndicat intercommunal de Cesson et Vert-Saint-Denis propose pour 2023 plusieurs rendez-vous culturels dont deux manifestations inédites : "TM à la Folie" et "Art Majeur".

Le premier rendez-vous dénommé « TM à la folie » et dédié au théâtre musical proposera deux spectacles inédits le week-end du 1^{er}-2 avril 2023 pour tout public. Le programme est enrichi par la MLC (Maison des Loisirs et de la Culture) qui proposera deux soirées cabarets en février et en avril.

Le second rendez-vous renommé « Le Patrimoine Autrement » est consacré à la valorisation du patrimoine local. La date est calquée sur l'initiative nationale (3^{ème} week-end de septembre), elle s'appuiera sur deux propositions artistiques qui viendront enrichir des animations éducatives et ateliers récréatifs.

La troisième proposition de rendez-vous, « Art Majeur » positionnée le samedi 25 novembre 2023, se verra un show de performances artistiques issues notamment d'un casting organisé auprès de talents de tous âges (individuels ou collectifs), amateurs locaux ou régionaux.

a vos agendas



SOIRÉE CABARET

Tout public

MLC - La Citrouille, 35 rue Janisset Soeber à Cesson



PIERRE ET LE LOUP ET À CHACUN SON LOUP

Jeune public à partir de 3 ans

La Salle - MDSC, 5 rue Aimé Césaire à Vert-Saint-Denis



LE PATRIMOINE AUTREMENT

Tout public

MDSC, 5 rue Aimé Césaire à Vert-Saint-Denis



TEL FRÈRE, TELLE SOEUR

Tout public

La Salle - MDSC, 5 rue Aimé Césaire à Vert-Saint-Denis



SOIRÉE CABARET

Tout public

MLC - La Citrouille, 35 rue Janisset Soeber à Cesson



ART MAJEUR

Show amateur, tout public

Gymnase Colette Besson, Avenue de la Zibeline à Cesson



SYNDICAT INTERCOMMUNAL

☎ 01 60 63 72 22

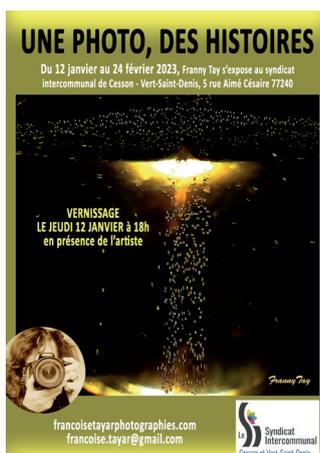
✉ accueil@syndicat-intercommunal.fr



MLC :

☎ 01 60 63 32 93

✉ secretariat@mlchouillon.com



UNE PHOTO DES HISTOIRES PROPOSÉE PAR L'ARTISTE FRANNY TAY

Exposition photos du 12 janvier au 24 février 2023 à la Maison des Sports et de la Culture (5 rue Aimé Césaire à Vert-Saint-Denis).

Franny nous explique : "Mon seul objectif est de partager avec vous mes arrêts sur image, mes coups de cœur couleurs, lumières, lignes et matières. [...] La photographie est un formidable moyen pour arrêter le temps et le sauver du néant.

Voler les instants au présent, s'en faire un passé et en nourrir notre avenir à l'infini...

Essayez. Sortez du courant tumultueux qui vous emporte, installez-vous sur le rocher humide, derrière un objectif, et regardez la vie couler ou devant une photo et racontez-vous une histoire."

Le Festival des Arts Coréens

Le Sonmudo est une discipline d'origine coréenne qui regroupe des exercices visant à améliorer la santé mentale et physique.

Véritable médecine en mouvement, le Sonmudo est composé de Yoga coréen, de Gym zen, de Kikong Zen, de formes martiales et de méditation.

Cet art permet de vivre dans le même cours des mouvements lents, des étirements, des mouvements dynamiques et du calme mental.

Le SI accueillera les samedi 11 et dimanche 12 mars 2023 le Festival des Arts Coréens, organisé par l'association Dokwan Son Mu Do Cesson/Vert-Saint-Denis, au gymnase Sonia Delaunay et à la Maison des Sports et de la Culture, avec la présence exceptionnelle de 2 maîtres venus de Corée du Sud.

Au programme du week-end : stages d'initiation et de perfectionnement, cours de cuisine coréenne, repas partagé, atelier de calligraphie et de peinture, danse KPOP et mini-concert.



RENSEIGNEMENTS : Laurent TROCHET - ☎ 06 78 00 21 29 - ✉ ecoledokwan@free.fr

Fitness & Fight en plein essor

Fitness & Fight est une association sportive de sport de combat : mélange de circuit training, technique de frappe sur Pao ou sac de frappe et thème assauts. Elle est présidée par Malika KETTOU, sportive Verdionysienne passionnée et Championne du Monde de Karaté WUK en Roumanie en septembre 2021 (catégorie Vétéran Open).

70 adhérents la première année avec un contexte difficile lié à la crise sanitaire.

77 adhérents en novembre 2022 avec un fort engouement constaté lors des inscriptions au forum de septembre.

Fitness & Fight est partenaire du Syndicat Intercommunal pour les stages proposés pendant les vacances scolaires.

Le weekend du 3-4 décembre 2022 se sont tenus les championnats d'Ile de France de kick boxing light à Ris-Orangis (91).

Les 5 participants du club ont brillé sur le podium :

- Anthony Giraudeau
1^{er} en -94kg seniors
- Sabrina Gaudin Rahy
3^{ème} en -70kg seniors
- Margaux Baillet, poussin
1^{ère} en -28kg
- Dymssia Valerius, benjamin
1^{ère} en -42kg
- Nathan Noury, poussin
2nd en -37 kg

Ils sont tous qualifiés pour les Championnats de France sauf Sabrina.

Les compétitions à venir :

- Championnats de France à Vichy les 3 et 4 février 2023.
- Organisation de la 1^{ère} compétition de kick light le 2 avril 2023 au gymnase Sonia Delaunay.



RENSEIGNEMENTS : Malika KETTOU
☎ 06 65 98 13 04
✉ malikakettou@gmail.com

GROUPE « UN NOUVEAU DÉPART POUR CESSON »



Christophe
Bosquillon



Xaviera
Marchetti



Julien
Favre



Lydia
Labertrandie



Bruno
Cottalorda

Chères Cessonnais.es,

Nous espérons que vous aurez passé de bonnes fêtes de fin d'année entourés de vos proches et nous vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2023. L'année 2022 aura été à nouveau une année difficile marquée par le retour de la guerre en Europe et ses répercussions économiques. L'inflation touche les foyers mais aussi les finances locales. Dans ce contexte, les choix budgétaires municipaux sont encore plus sensibles. Aussi, nous sommes en désaccord avec les décisions prises par la majorité lors du conseil municipal de décembre 2022.

Nous n'avons pas voté l'augmentation de 8% des tarifs municipaux pour trois raisons. Tout d'abord, il aurait été souhaitable de la moduler en proposant notamment un taux inférieur sur la restauration scolaire. Ensuite, cette augmentation est supérieure à l'inflation et s'ajoute à celle de 3,5% en 2022 : le cumul est lourd pour les familles. Enfin, les circonstances doivent nous amener à établir des priorités. Dans ce domaine, nous aurions souhaité que certaines dépenses soient reportées pour alléger la pression sur les familles. C'est par exemple le cas des dépenses engagées pour l'armement de la police municipale, dont nous avons appris la mise en œuvre de manière impromptue lors du dernier conseil municipal. Le procédé devient habituel : cela avait déjà été le cas pour le lancement de la construction du nouveau poste de Police. Il est regrettable que des choix aussi importants soient engagés sans que le débat n'ait lieu.

Cette fin d'année 2022 aura aussi acté la suppression de la sectorisation des écoles à la rentrée 2023. Nous y sommes opposés car elle va déstabiliser le fonctionnement des écoles et donner des arguments à la fermeture ici ou là de certaines classes en regroupant les effectifs dans telle école au détriment d'une autre. Nous avons proposé un autre système qui permettrait de préserver les équilibres entre écoles tout en donnant une souplesse.

Cette suppression de la sectorisation est une conséquence de la gestion erratique de la croissance de notre commune, alors que des projets d'urbanisation s'accroissent. En effet, tandis que les bulldozers ont commencé la destruction du verger de Cesson pour lancer la 2e phase de la ZAC dans le centre-ville, le terrain du Poirier-Saint a été vendu pour un projet immobilier. Ce lieu qui a tant contribué à la vie commune en accueillant successivement des services sociaux et des activités culturelles perd ainsi sa vocation. Où sont les espaces dédiés à la rencontre ? Comment échapper à la logique de cité-dortoir ? Nos craintes sont grandissantes et les objectifs de construction à venir les renforcent, en particulier pour le devenir du quartier de la Gare et de Montbréau pour lesquels nous craignons une ghettoïsation.

Comme vous pouvez le constater, il y a matière à discussion sur les choix et les méthodes de gestion de l'actuelle majorité municipale ! Vous pouvez compter sur nous pour rester vigilants, pour vous informer, et pour continuer à être une force de proposition.

Christophe Bosquillon, Xaviera Marchetti, Julien Favre, Lydia Labertrandie, Bruno Cottalorda

Pour suivre notre action, rendez-vous sur le site nouveau-depart-pour-cesson.org



Bienvenue à Cesson *(pour une installation du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023)*

Vous venez de vous installer à Cesson ou vous y emménagez bientôt, merci de vous faire connaître en remplissant et en retournant ce bulletin en mairie ou en téléphonant au 01 64 10 51 00. Vous pouvez également remplir le formulaire sur notre site www.ville-cesson.fr

Une matinée d'accueil des nouveaux habitants sera organisée par la municipalité fin 2023 en mairie (sur invitation)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Date d'arrivée sur la commune :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

Ils sont nés

Axelle Aiko ANDRIAMAMPANDRY, née le 21 septembre 2022
 Ruben Elijor GBEDJEHA, né le 29 septembre 2022
 Mahé Meyhart DELVA, né le 3 octobre 2022
 Yusuf-Erdem OZER, né le 5 octobre 2022
 Sasha Gabriel JEFTIC DE SOUSA, né le 8 octobre 2022
 Élodie Madiara Wendy BRESSURE, née le 10 octobre 2022
 Jordan, Marc, Michel LAURENT MARIE-CLAIRE, né le 15 octobre 2022
 Samantha, Dinaya MAITRASSE, née le 13 juin 2022
 Asaël Cédric MORVAN, né le 24 octobre 2022
 Kamila BENABBAS, née le 31 octobre 2022
 Ethan, Clement, Nicolas MATHIEU-COMTE, né le 10 novembre 2022
 Zeinab Leila DIALLO LE BRICE, née le 28 novembre 2022
 Abd-Al-Malik, M'Barek BELAHCEN, né le 25 novembre 2022
 Nelya ROMER, née le 30 novembre 2022
 Nolan, Martial LUC LEROUX, né le 3 décembre 2022
 Soan, Jordan ROLLET, né le 16 décembre 2022
 Marcel SHEN, né le 19 décembre 2022
 Eleyah Shanaé CURRON, née le 5 janvier 2023



Ils se sont mariés

Frederik Pierre Marie NALINE et Audrey Sophie CINQUIN,
 le 8 octobre 2022
 Mostafa BENSLIMANE et Jennifer, Jeannie LOPES JOSÉ,
 le 29 octobre 2022



Ils nous ont quittés

André ROBERT,
 décédé le 25 septembre 2022
 Paul, Marcel MOUSSINET,
 décédé le 25 octobre 2022
 René LESCOU,
 décédé le 5 novembre 2022
 Eliane, Simone DAVID veuve MARTINEZ,
 décédée le 22 novembre 2022
 Colette Marie DELBREL veuve LARBÉS,
 décédée le 25 novembre 2022
 Jean, Pierre, Louis, Marie PIEL,
 décédé le 1^{er} décembre 2022
 Yvette-Euphrasie, Kafoui ALOGBLETO,
 décédée le 11 décembre 2022
 Michel, Louis, Amedée LAVIE,
 décédé le 13 décembre 2022
 Marie, Madeleine, Odette, Paulette MÉLINE veuve
 BELZ, décédée le 15 décembre 2022
 Denise Marie SÉNAS veuve JOCQZ,
 décédée le 18 décembre 2022
 Pierre, Marie, Georges MIRAT,
 décédé le 19 décembre 2022
 René, Constant ROUSSELOT,
 décédé le 25 décembre 2022
 Cécile, Bernadette MAKOWIECKI,
 décédé le 26 décembre 2022
 Roger HILAIRE, décédé le 26 décembre 2022
 Jean-Jacques, Georges MOREAU,
 décédé le 1^{er} janvier 2023
 Jean, Robert THOLIMET, décédé le 5 janvier 2023



RECENSEMENT CITOYEN à 16 ans : La Journée Défense et Citoyenneté

Inscription dans les 3 mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.

Pièces justificatives : pièce d'identité + livret de famille des parents

Inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054> ou via le site Internet de la Ville www.ville-cesson.fr rubrique Ma Mairie > démarches administratives > démarches en ligne

Ou inscription à la Mairie auprès de la Direction des services à la population.

PERMANENCES DES ÉLUS

1^{ER} SAMEDI
DE CHAQUE MOIS

UN MOMENT POUR
SE RENCONTRER
UN MOMENT POUR
ÉCHANGER



NOUVEAU SUR LE MARCHÉ DE CESSON
(PARVIS DE LA MAIRIE)
DE 10H À 12H

ville-cesson.fr



VILLE DE
Cesson